

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

COMMUNE
d'ARS-LAQUENEXY
57530



ARS INFOS

Septembre 2022

DECLARATION DE RECONNAISSANCE SECHERESSE 2022

La mairie d'Ars-Laquenexy va déposer auprès des services de l'Etat une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle concernant les dégâts liés à la sécheresse pour l'année 2022. Les administrés qui auraient subi des dommages sur leurs habitations doivent déposer un dossier faisant état des dégâts (lettre + photos).



LES DOSSIERS COMPLETS SONT À DÉPOSER EN MAIRIE POUR LE 28 OCTOBRE 2022

La mairie est ouverte du **lundi au vendredi de 9 h à 12 h**



NETTOYAGE D'AUTOMNE

La mairie d'Ars-Laquenexy organise une matinée consacrée au nettoyage de printemps

**LE SAMEDI 22 OCTOBRE 2022
RENDEZ-VOUS À LA MAIRIE A 9 H**

Des sacs de collecte des déchets seront mis à votre disposition. Si vous le pouvez, munissez-vous de gants et d'un gilet réfléchissant afin d'organiser au mieux cette manifestation. Nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire soit par mail :

mairie.ars.laquenexy@wanadoo.fr

ou par téléphone : **03.87.38.21.36**

Nous comptons sur votre présence.



REPAS DES ANCIENS



Au mois de janvier prochain, si le contexte sanitaire nous le permet, nous organiserons à nouveau le repas des Anciens. Comme vous le savez, la capacité d'accueil limitée de notre salle polyvalente nous oblige à revoir l'âge de participation au repas des Aînés. Soyez sûrs que nous en sommes désolés mais l'augmentation importante du nombre potentiel de participants à cette manifestation conviviale nous oblige à prendre cette mesure qui nous permettra de porter progressivement l'âge d'accès à 70 ans en 2026. Pour le repas de janvier 2023 l'âge minimum sera de 67 ans, 68 l'année prochaine pour arriver à 70 ans en 2026.



MAQUETTE DE L'ANCIEN CHÂTEAU DE MERCY

Nous vous invitons à venir admirer en mairie la maquette animée en fer poli de l'ancien château de Mercy réalisée vers 1820 par le serrurier messin WILLAUME. Elle nous est mise à disposition par le musée de la Cour d'Or - Eurométropole de Metz. Nous vous attendons du 15 octobre 2022 au 6 janvier 2023

Ouverture exceptionnelle de la mairie les 15 et 16 octobre 2022 de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Ensuite La maquette sera visible du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.



SAINT-NICOLAS

Cette année encore St Nicolas a promis de nous rendre visite le **3 décembre de 15 h 30 à 17 h 30 sur la place de l'Eglise** afin de distribuer des friandises. Malheureusement pour les garnements, il ne se déplace jamais sans le terrible Père-Fouettard !... A cette occasion la mairie offrira à tous les habitants du village un goûter, qu'ils aient été sages ou non !



RESTRICTION DE L'ACCES AU PARKING DE LA SALLE POLYVALENTE : EXPLICATIONS

Le 26 juillet 2015, les terrains de football de la commune ainsi que le parking de la salle des fêtes avaient été occupés pendant 2 semaines par une soixantaine de caravanes issues de la communauté des gens du voyage. Cet envahissement sauvage, avait été accompagné de vols de fluides, de dégradations et de souillures en tous genres. Après le départ des caravanes, la commune s'est vue dans l'obligation de régler les factures d'eau, d'électricité, de nettoyage, de désinfection des abords de la salle, mais aussi de remettre en état

et de sécuriser le terrain d'honneur, pour plusieurs milliers d'euros. Courant juillet 2022, le Maire a été alerté par un riverain que des personnes étaient en reconnaissance sur l'aire de loisirs. Ils testaient la solidité des barrières et du grillage pour accéder aux fluides. Pour éviter la réitération de l'envahissement de 2015, et avec l'aide matérielle d'un administré, nous avons procédé à la condamnation provisoire des accès à l'aire de jeux et parking avec des véhicules et engins agricoles.